Amicale Gaulliste du Sénat

Assemblée générale du Mardi 7 novembre 2017

Rapport dôactivités

Le Président **Charles Guené** ouvre la séance et remercie les participants.

Avant de passer à lôordre du jour, le Président **Charles Guené** demande à lôAssemblée de se recueillir en mémoire de deux membres de lôAmicale Gaulliste du Sénat qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée générale : **Nelly OLIN** et **Jean-Claude ETIENNE**.

❖ **Nelly OLIN** Née le 23 mars 1941, décédée le 26 octobre 2017



Diplômée de lôécole nationale de commerce, assistante de direction, **Nelly Olin** a été élue, maire de Garges-Lès-Gonesse, (Val dôOise) en juin1995. La même année, elle sera élue Sénateur du Val dôOise et le restera jusquôen 2004. Elle sera nommée Ministre déléguée à la Lutte contre la précarité et lôexclusion, puis Ministre déléguée à lôIntégration, à lôÉgalité des chances et à la Lutte contre lôexclusion, dans le gouvernement de **Jean-Pierre Raffarin,** puis en 2005, Ministre de l'Écologie et du Développement durable dans le **gouvernement de Dominique de Villepin.** Femme de caractère et de cî ur, **Nelly Olin** était appréciée pour sa grande gentillesse.

❖ **Jean-Claude ETIENNE** Né le 6 août 1941, décédé le 11 mars 2017



Professeur agrégé de médecine, spécialiste en rhumatologie, enseignant à l'Université de Reims et chef du service de rhumatologie et de médecine interne au centre hospitalier universitaire de Reims, **Jean-Claude Etienne** fut conseiller municipal de Reims entre 1995 et 2001 et conseiller régional de Champagne-Ardenne en 1986. Il deviendra vice-président du conseil régional en 1996, puis en sera élu président deux ans après.

En 1993, **Jean-Claude Etienne** est élu député de la Marne et exercera ce mandat jusqu'en 2001, parallèlement à sa fonction de président du conseil régional de Champagne-Ardenne (1998-2004).

Il siègera au Sénat de 2001 à 2010, avant d'être nommé membre du groupe des personnalités qualifiées au Conseil économique, social et environnemental (CESE).

Dévoué à son territoire et à ses concitoyens, le **Professeur Etienne** était aussi un homme d'esprit qui savait manier lôhumour.

Une minute de silence est observée par lôensemble des membres de lôAmicale.

Le Président **Charles Guené** présente lôordre du jour de cette réunion.

1) Partie statutaire

 - Rapports moral et financier et Quitus
 - Perspectives dôaction pour 2018
 - Ré-Election des membres du Conseil dôAdministration

 (puis réunion du C.A. pour désignation du Bureau)

2) Echanges sur lôactualité

3) Questions diverses

➢ **Rapport moral**

Le Président **Charles Guené** souligne quôen 2017, lôAmicale compte 116 adhérents à jour de leur cotisation répartis ainsi : 59 Sénateurs en activité et 57 anciens. A lôissue des Elections Sénatoriales qui se sont déroulées le 24 septembre 2017, le **Président Guené** donne les résultats des membres de notre Amicale.

<u>Sénatrices et Sénateurs réélus :</u>

Le Président du Sénat **Gérard Larcher** (Yvelines), et le Président de lôAmicale Gaulliste **Charles Guené** (Haute-Marne), ainsi que nos amies et compagnons :

Philippe BAS (Manche), **Jean Bizet** (Manche), **Jean-Noël Cardoux** (Loiret), **Pierre Charon** (Paris), **Philippe Dallier (**Seine-Saint-Denis), **Bernard Fournier** (Loire), **Pierre Frogier** (Nouvelle-Calédonie), **Roger Karoutchi** (Hauts-de-Seine), **François Pillet** (Cher), **Rémy Pointereau** (Cher), **Sophie Primas** (Yvelines), **René-Paul Savary** (Marne), **Bruno Sido** (Haute-Marne).

LôAmicale se réjouit de lôélection d**e Catherine Dumas** (Paris).

Le Président **Charles Guené** souligne que plusieurs de nos compagnons ne se sont pas représentés aux Sénatoriales. Ils resteront néanmoins membres de lôAmicale : **Gérard Bailly** (Jura), **Caroline Cayeux** (Oise), **Eric Doligé** (Loiret), **Marie-Annick Duchêne** (Yvelines**), Alain Gournac** (Yvelines**), Christiane Kammermann** (Français établis hors de France), **Jacques Legendre** (Nord), **Philippe Leroy** (Moselle**), Hilarion Vendegou** (Nouvelle Calédonie**).**

Le **Président Guené** adresse toutes nos amitiés et nos regrets à ceux qui ont malheureusement perdu leur siège **: Isabelle Debré** (Hauts-de-Seine), **Louis Duvernois** (Français établis hors de France), **Jacques Gautier** (Hauts-de-Seine), **André Trillard** (Loire-Atlantique**)** et **Alain Vasselle** (Oise)**.**

Il souligne que suite au renouvellement sénatorial et à la mise en place de la règle sur le non cumul des mandats, plusieurs Sénateurs ont abandonné leur mandat de parlementaire : **Michel Bouvard** (Savoie), **Gérard César** (Gironde), **Marie-Hélène des Esgaulx** (Gironde), **Jean-Paul Fournier** (Gard).

Et que **Marie-Thérèse Bruguière** (Hérault) a retrouvé son mandat de Sénateur.

Le **Président Guené** félicite aussi les membres de lôAmicale qui ont été élus aux postes suivants **:**

- **Philippe Dallier** et **Catherine Troendlé** à la Vice-Présidence du Sénat,
- **Rémy Pointereau** à la Questure,
- **Catherine Deroche**, **Jacky Deromedi**, **Dominique de Legge** et **Michel Raison**, comme Secrétaires du Sénat.

Il félicite pour leur **réélection**:

- **Philippe Bas,** à la Présidence de la Commission des Lois
- **Alain Milon**, à la Présidence de la Commission des Affaires sociales
- **Jean Bizet,** à la Présidence de la Commission des Affaires Européennes

Et pour leur **élection**

- **Sophie Primas**, à la Présidence de la Commission des Affaires Economiques
- **François-Noël Buffet** à la Présidence de la Commission chargée du contrôle des comptes et de lôévaluation interne
- **Dominique Estrosi-Sassone** au poste de Vice-présidente déléguée du Groupe **LR**

Il souligne que des Sénatrices et des Sénateurs élus le 24 septembre dernier ont fait la demande de nous rejoindre et rappelle que « les Sénateurs et anciens Sénateurs désireux dôadhérer à lôAmicale Gaulliste sont invités à en faire la demande motivée écrite auprès du Président, accompagnée de deux parrainages ». Ces demandes sont ensuite examinées par le Conseil dôadministration. A cet effet, il précise quôun courrier a été adressé à chacun des Sénateurs pour que nos rangs soient complétés, sans prosélytisme et avec notre clairvoyance habituelle.

Nous avons déjà reçu les demandes dôadhésion de:

- **Guy-Dominique Kennel** (Bas-Rhin) parrainé par **Patricia Morhet-Richaud** et **Vivette Lopez**

- **Sébastien Meurant** (Val dôOise),

- **Laurent Duplomb** (Haute-Loire), parrainé par **Jacques Genest**

Par ailleurs, une Charte est en cours de rédaction. Il est apparu important que lôAmicale Gaulliste puisse réfléchir à ce quôest le Gaullisme aujourdôhui et à ce quôil doit nous apporter pour demain. Si notre association doit maintenir la flamme gaulliste, elle doit aussi, tout en privilégiant les liens dôamitié entre les Sénateurs en activité et ceux qui ont siégé, réfléchir à ce que doivent être les grands principes dôune attitude gaulliste. Rappelons que lôAmicale réunit tous ceux qui se réclament du gaullisme, quôils appartiennent au Groupe LR ou à dôautres Groupes du Sénat.

Il passe la parole à **Jacques Oudin** pour évoquer lôavancement de ce dossier.

Jacques Oudin rappelle que le projet de rédaction dôune Charte avait été décidé par le Conseil dôAdministration du 28 juin 2017. Il apparaissait souhaitable non seulement dôévoquer le passé du gaullisme mais également son présent et son avenir comme nous lôavions fait il y a quelques années avec la publication du livre ***« Le Gaullisme - Une solution pour demain ».***

Une première version de la Charte a déjà été rédigée et a fait lôobjet dôun certain nombre dôobservations qui doivent êtres complétées par un travail en commun. Tous ceux qui souhaitent y participer sont invités à se joindre à ce groupe de réflexion.

Le Président **Charles Guené** soulignant que cette année 2017 ayant été une année où se sont succédé lôélection présidentielle, (23 avril et 7 mai), les élections législatives (11 et 18 juin) et les élections sénatoriales (24 septembre), le Parlement a suspendu ses travaux du vendredi 25 février au vendredi 30 juin 2017. Lôactivité de lôAmicale a été en conséquence fortement réduite.

- Néanmoins depuis notre dernière assemblée générale du 11 octobre 2016, les Sénateurs en exercice et les membres du Conseil dôadministration ont entendu**,** le 14 décembre 2016, **Me Emmanuelle Barbara**, Avocat au Barreau de Paris et associé-gérant dôAugust & Debouzy, venue sôexprimer sur le thème : *Quelles réformes pour notre code du travail, demain* ?

- Le Président **Charles Guené** rappelle que lôAmicale a reçu **Yves de Gaulle**, petit fils du Général, Conseiller honoraire à la Cour des Comptes, ancien dirigeant de grands groupes français, qui a animé notre dîner-débat du 11 octobre 2016.

- **Le 2ème Rassemblement des Amicales Gaullistes au Palais du Luxembourg, le samedi 3 décembre 2016.**

 Cette seconde rencontre des amicales et associations gaullistes recensées a été organisée sous la houlette de notre Compagnon **Bernard Murat** et en présence de plusieurs parlementaires membres de lôAmicale.

 Bernard Murat souligne que cette manifestation a rassemblé de nombreuses associations venues de toute la France. Le thème retenu pour cette rencontre était : « ***Etre gaulliste au XXIème siècle «.***

- La Fondation Charles de Gaulle a organisé un séminaire sur le thème: « **De Gaulle et la Défense de la France, dôhier à aujourdôhui »** qui sôest déroulé sur trois journées. La première a eu lieu au Palais du Luxembourg, le jeudi 10 novembre 2016 au cours de laquelle a été abordé « ***Le dispositif de défense dans lôEtat, de De Gaulle à aujourdôhui*** »**.** Notre Compagnon, Président du Sénat **Gérard Larcher** a ouvert les débats. Les autres journées ont été organisées à lôAssemblée Nationale et au Ministère de la Défense.

 Jacques Oudin rappelle que le problème de la **Défense nationale** a été prégnant tout au long de lôannée et que le thème de la Défense constitue un sujet de réflexion incontournable pour notre Amicale Gaulliste.

 Au cours de colloque, organisé par la Fondation Charles de Gaulle, sur trois journées, (Sénat - Assemblée Nationale - Ministère des Armées -, il sôest plus agi de réfléchir à lôévolution et à la situation actuelle de nos armées quôà son avenir. Compte tenu du contexte polémique qui sôest engagé sur ce sujet, avec la démission du Général dôarmée **Pierre de Villiers** de son poste de Chef dôEtat Major des armées, et de la parution de son livre ***« Servir*** », il souligne que le principe dôorganiser un colloque sur la Défense Nationale est plus que jamais dôactualité, en axant nos réflexions plus particulièrement sur lôavenir de nos armées et de notre Défense.

Quatre thèmes apparaissent tout à fait essentiels

1) Lôautorité de lôEtat
2) La nation et la France
3) La solidarité territoriale
4) Lôavenir de la Francophonie

Dôautres thématiques pour des colloques sont suggérées :

- La participation
- La vision gaulliste de la diplomatie de la France.

Ces thèmes font lôobjet dôun accord unanime de la part de lôAssemblée générale.

- **Rapport financier**

Le Président passe la parole à **Dominique de Legge,** Trésorier pour le rapport financier. Le Trésorier informe lôAssemblée que **Laurent Sarfati**, expert comptable, est venu devant les membres du Conseil dôadministration le 28 juin 2017 et quôil a certifié que les comptes avaient été établis de façon correcte et sincère. Lors de cette réunion, les membres du Conseil dôadministration ont approuvé le compte de résultat au 31 décembre 2016 et le budget prévisionnel 2017.

Dominique de Legge souligne que pour lôannée 2016, en lôabsence de déplacement significatif, et en raison dôune activité moins importante, le budget a été largement diminué. Il souligne que les comptes sont à la disposition des membres.

Les charges dôexploitation de lôexercice se sont élevées à 126 618 ú, composées des dépenses relatives au personnel, aux règlements des différentes manifestations organisées, -petits-déjeuners avec et sans intervenant, dîners-débats, galette, déplacement à Bayeux, rencontre des Amicales Gaullistes- ainsi quôaux frais liés à lôachat de gerbes, aux assurances, fournitures de bureau et au cabinet de gestion.

Les produits dôexploitation de lôexercice de 37 318 ú ont notamment été constitués des cotisations des membres pour 9 220 ú et de la participation des membres au déplacement à Bayeux pour 7 490 ú et de la vente de livres « *Le Gaullisme, une solution pour demain* » pour 60 ú. Lôéquilibre a été réalisé grâce au concours des produits financiers et le recours aux fonds propres pour 108 290 ú.

Le Président Charles Guené remercie Dominique de Legge pour sa présentation. Il souligne que les comptes sont à la disposition des membres.

Il propose que le montant de la cotisation fixée à 75,00ú soit maintenu pour lôannée 2018.

LôAssemblée approuve.

Le Président Charles Guené passe ensuite la parole au **Président Josselin de Rohan**

Le Président **Josselin de Rohan** évoque lôémission *Envoyé spécial* de France 2, diffusée le 12 octobre dernier, au cours de laquelle un ancien collaborateur du Groupe UMP a évoqué la situation dôun certain nombre de parlementaires susceptibles dôêtre mis en cause par la Justice.

Il indique avec force que toute assimilation de lôAmicale Gaulliste avec dôautres associations faisant lôobjet dôenquêtes de la part de la Justice est inacceptable et mensongère.

LôAmicale nôa jamais reçu de fonds du Sénat et nôa jamais distribué la moindre contribution à ses membres. Toute affirmation contraire relève de la diffamation. *Le Journal du Dimanche* ayant publié, il y a quelques mois, une information laissant entendre que lôAssociation avait bénéficié de versements du Sénat, le **Président Guené** a tenu à adresser au journal un démenti que celui-ci nôa jamais publié.

➢ **Perspectives dôaction pour 2017/2018**

- ***Pour les Sénateurs en exercice et les membres du CA (et ceux qui le veulent)***

 Nous avons invité Monsieur **Staffan de Mistura**, Emissaire de lôOnu pour la Syrie depuis juillet 2014, à venir nous parler de la Syrie, au cours dôun petit-déjeuner le **mercredi 13 décembre** 2017. Nous attendons sa réponse.

 Jean-Pierre Vial propose, si Monsieur **Staffan de Mistura** nôest pas disponible, dôinviter le Professeur **Fabrice Balanche**, géographe, spécialiste de la géographie politique de la Syrie, du Liban et du Moyen-Orient en général.

- ***Pour tous les membres***

 La 3ème rencontre des **Amicales Gaullistes** se déroulera au Sénat, le **samedi 2 décembre 2017.**

Le Président passe la parole à **Bernard Murat** qui indique que le thème retenu pour cette 3ème édition est : « ***Gaullisme et temps nouveaux. Quel défi*** ? **Bernard Murat** souligne que de nombreux jeunes sont intéressés par le Gaullisme et quôils sont nombreux à assister à ces rencontres. Il invite les Sénatrices et Sénateurs qui le souhaitent à venir échanger lors de cette journée qui a lieu au Sénat.

Il déplore aussi une certaine apathie devant lôusurpation du terme « gaullisme », notamment lors du 9 novembre à Colombey.

Le **Président Guené** remercie **Bernard Murat** pour lôorganisation de cette manifestation. Il remercie chaleureusement **Jacques Oudin** et **Bernard Murat** pour leur dévouement à lôAmicale. Il souligne que tous celles et ceux qui souhaitent sôengager dans des actions sont les bienvenus, quôils soient anciens Sénateurs ou Sénateurs en exercice.

- ✓ Le Président **Charles Guené** souligne quôen 2018 seront maintenus les petits-déjeuners et dîners-débats

- ✓ Un déplacement « **Sur les pas du Général de Gaulle** » en Irlande pourrait avoir lieu, sous réserve de disponibilités dans les hôtels, du vendredi 18 mai au lundi 21 mai 2018, ou en 2019, rappelant que le 27 avril 1969, le **Général de Gaulle** partait pour lôIrlande.

- ✓ Lôannée 2018 marquera le 60è anniversaire de la Vème République. Plusieurs Sénateurs qui viennent dôêtre élus ne se sont jamais rendus à Colombey et ont émis le souhait que puisse être organisé un déplacement. Il est donc acté que le **vendredi 9 novembre 2018,** lôAmicale organisera une journée hommage au **Général de Gaulle**. Ce pourrait être aussi lôoccasion dôorganiser un colloque sur les Institutions.

- ✓ Enfin, le sujet de la traditionnelle « galette » est évoqué et il est proposé quôelle soit maintenue en 2018. La date retenue est celle du **mardi 30 janvier 2018**.

Avant de passer aux autres points, le Président **Charles Guené** demande aux membres s'ils ont des questions. En l'absence de questions et d'observations, le Président **Guené** demande à l'Assemblée de donner quitus pour le rapport moral et le rapport financier.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.
Le rapport financier est adopté à l'unanimité moins une abstention.

- **Ré-Election des membres du Conseil d'Administration**

Le Président Charles Guené indique que le Bureau a fait le point en vue de combler les « vides » laissés par certains de nos collègues qui ne sont plus « actifs » et recenser, par ailleurs, les collègues qui nous avaient fait part de leur désir de s'investir au sein de l'Association et de son Conseil d'Administration.

Au terme d'un débat, et sur proposition du Président, sont élus membres du **Conseil d'administration**:

Charles Guené, Jean Bizet, Laurent Béteille, François-Noël Buffet, Dominique Braye, Gérard César, Isabelle Debré, Eric Doligé, Alain Dufaut, Catherine Dumas, Dominique Estrosi-Sassone, Alain Gournac, Corinne Imbert, Roger Karoutchi, Elisabeth Lamure, Daniel Laurent, Jacques Legendre, Dominique de Legge, Michel Magras, Bernard Murat, Jacques Oudin, Rémy Pointereau, André Reichardt, Catherine Troendlé, Jacques Valade.

Deux postes sont réservés pour permettre la cooptation par le Conseil de deux nouveaux Sénateurs.

Par ailleurs, **le Président et Dominique de Legge** proposent que les statuts soient toilettés sans modifier les identifiants. L'Assemblée donne son accord sur ces points.

A la demande d**u Président Guené,** un large débat s'instaure sur les options politiques que notre Amicale Gaulliste du Sénat doit s'engager à défendre et à promouvoir.

Le Président **Charles Guené** rappelle que les résultats du « questionnaire de la refondation » lancé par le Secrétaire Général de L.R, **Bernard Accoyer** seront bientôt diffusés**.**

Il mentionne également le contenu qui doit être celui de la **Charte de l'Amicale Gaulliste** que tout membre de l'Amicale (nouveau comme ancien) doit s'engager à défendre et à promouvoir.

Plusieurs membres de l'Amicale interviennent dont **Dominique Braye, Josselin de Rohan, Michel Bouvard, Laurent Béteille, Charles Descours, Benoît Huré.**

Trois grandes orientations se dégagent de ces échanges :

- La nécessité pour notre Amicale de ranimer et de promouvoir la **« flamme gaulliste »** que l'on a trop tendance à oublier. C'est grâce à ces élans gaullistes

que la France a su et pu se mobilier et se redresser en 1944, 58, 61 et 68, autour dôun large soutien populaire.

- Des réponses urgentes aux **aspirations du peuple de France et aux classes populaires** qui se sentent déclassées dans un contexte dôune mondialisation non régulée et dôune gouvernance européenne mal encadrée.

 Nos classes populaires attendent de leurs dirigeants des discours clairs sur lôautorité de lôEtat, la sécurité, la régulation économique, le redressement des finances publiques, lôimmigration et la solidarité nationale. Ils veulent être mieux entendus et pouvoir participer davantage aux grandes décisions et aux grands choix de la Nation.

- Dans ce cadre, nos concitoyens aspirent à un meilleur équilibre entre la Nation, lôEurope et le Monde. A lôimage du **Général de Gaulle**, ils veulent des dirigeants qui défendent dôabord les intérêts de la France, tout en ayant un poids permettant une impulsion décisive tant au niveau européen que mondial.

A cet égard, la force de nos armées, comme celle de nos grandes industries et de la francophonie semblent être, à leurs yeux, des éléments essentiels de la reconnaissance du rôle de la France.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h15.

Compte-rendu du C.A du 7 novembre 2017

Le Conseil dôAdministration a reconduit à lôunanimité **Charles Guené** dans ses fonctions de Président. Sur sa proposition, le **Bureau** est ainsi constitué

Vice-présidents	Roger Karoutchi Catherine Dumas Dominique Estrosi-Sassone Jacques Legendre Isabelle Debré Alain Gournac
Secrétaire générale	Elisabeth Lamure
Secrétaire Gal Adjoint :	Eric Doligé
Trésorier :	Dominique de Legge

Le Président et la Secrétaire générale sont autorisés à procéder aux formalités dôusage pour les modifications statutaires prises par lôAssemblée générale et le Conseil dôadministration.

Conseil dôAdministration
Après renouvellement du 7 novembre 2017

Président :	M. Charles Guené
Présidents dôhonneur :	Amiral Philippe de Gaulle M. Yves Guéna (†) M. Josselin de Rohan M. Christian Poncelet M. Gérard Larcher
Membres de droit :	M. Charles Pasqua (†) M. Roger Romani
Vice-présidents :	M. Roger Karoutchi Mme Catherine Dumas Mme Dominique Estrosi-Sassone M. Jacques Legendre Mme Isabelle Debré M. Alain Gournac
Secrétaire Générale :	Mme Elisabeth Lamure
Secrétaire Gal Adjoint :	M. Eric Doligé
Trésorier :	M. Dominique de Legge
Membres :	M. Jean Bizet M. François-Noël Buffet M. Alain Dufaut Mme Corinne Imbert M. Daniel Laurent M. Michel Magras M. Rémy Pointereau M. André Reichardt Mme Catherine Troendlé 2 postes vacants à pourvoir M. Laurent Béteille M. Dominique Braye M. Gérard César M. Bernard Murat M. Jacques Oudin, Conseiller spécial auprès du Président M. Jacques Valade